

AFDS

Association Française de Droit de la Santé

www.afds.fr

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE TENUE LE JEUDI 15 OCTOBRE 2009

Université Paris-Descartes
Salle du conseil

La séance est ouverte à 14h.

Sauf indication contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Les points suivants ont été abordés :

1/ Rapport moral

Le président Anne Laude présente les différentes activités de l'Association réalisées depuis la dernière assemblée générale tenue le 16 octobre 2008. Elle mentionne :

- Le colloque annuel organisé le 5 mars 2009 sur « Territoires et santé » sous la responsabilité scientifique de Marie-Laure Moquet-Anger et de Didier Truchet et dont les actes ont été publiés dans un numéro hors série de la Revue de droit sanitaire et social,
- La séance d'étude du 15 juin 2009 sous la responsabilité scientifique de Michel Borgetto et Didier Tabuteau sur « La loi du 13 août 2004 relative à l'Assurance-maladie : cinq ans après » dont les actes ont été publiés dans un des numéros de la Revue de droit sanitaire et social,
- La séance d'étude du 15 octobre 2009 sur « Le médicament générique » sous la direction scientifique de Jérôme Peigné.
- L'attribution du prix Jean-Marie Auby 2009 aux deux lauréats distingués par l'association : Stéphanie Renard et Guillaume Rousset.

Est également présentée l'organisation des prochaines manifestations proposée lors du dernier conseil d'administration de l'association :

- Colloque de mars 2010 : il aura lieu à Paris le 11 mars 2010 sur « Assurances et santé », thème dont la responsabilité scientifique a été confiée à Philippe Pierre de l'université de Rennes 1, membre de l'AFDS.
- Séance d'étude de juin 2010 : elle portera sur les notions de service public et de service d'intérêt général en matière de santé, sous la direction scientifique de Jean-Michel Lemoyne de Forges. La séance aura lieu à Paris le 15 juin 2010 après-midi.
- Séance d'étude d'octobre 2010 : elle se tiendra le 14 octobre 2010 à Bordeaux sous la direction scientifique de Michel Bélanger sur « Internationalisation et mondialisation du droit de la santé » en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), laquelle sera contactée en ce sens.
- Colloque de mars 2011 : il est proposé que ce colloque ait lieu à Aix-en-Provence sur un thème qui pourrait être, par exemple, l'exercice libéral de la médecine entendu de manière large.

Le rapport moral du président est approuvé par l'assemblée générale.

2/ Rapport du secrétaire général

Guillaume Rousset présente à l'assemblée les éléments suivants :

- *Le nombre d'adhérents*

Le nombre d'adhérents de l'Association est actuellement de 245, neuf nouveaux ayant été nouvellement accueillis depuis le 1^{er} janvier 2009.

- *Le site internet*

Un certain nombre d'informations et de services sont proposés sur ce site qui a été refondu au cours de l'été 2008.

Créé fin 2006, le site dispose d'une fréquentation en constante augmentation : 9 219 visites en 2007, 10 670 en 2008 et un prévisionnel de 13 300 en 2009. Les pages les plus visitées correspondent aux rubriques suivantes :

- Stages emplois missions
- Formation en droit de la santé
- Bibliographie en droit de la santé
- Centres de recherche en droit de la santé et les autres colloques plus minoritairement
- *Lettre de diffusion*

Au 15 octobre 2009, le nombre d'inscrits est de 336 personnes. Constituant un mode d'information intéressant, elle mérite d'être développée de manière plus satisfaisante.

Le rapport du secrétaire général est approuvé par l'assemblée générale.

3/ Rapport financier

Jean-Pierre Claveranne, trésorier, soumet au conseil les comptes de l'année 2008 et présente l'état des finances pour l'année 2009.

Le rapport financier du trésorier est approuvé par l'assemblée générale, quitus est donné au trésorier pour sa gestion au titre de l'exercice 2008 et 2009 jusqu'à la date du Conseil d'administration.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 14h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire général.

Anne Laude

Guillaume Rousset